

JEU-CONCOURS OUTDOOR: CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'objet de cette promotion publicitaire est le jeu-concours **OUTDOOR**, où 1 nuit (demi-pension) y compris la location de vélos pour 2 personnes à Grindelwald sera tiré au sort parmi le gagnant.

La participation et les chances de gagner ne dépendent pas d'un achat ou d'un paiement. Un achat n'augmente pas les chances de gagner.

1. Conditions générales

Les présentes conditions générales régissent les relations commerciales entre toi («tu» ou «participant») et INTERSPORT Suisse SA, Obere Zollgasse 75, 3072 Ostermundigen («INTERSPORT»).

INTERSPORT est responsable de la réalisation de cette promotion publicitaire. Cela inclut entre autres la collecte des coordonnées. Un jury INTERSPORT est responsable du tirage au sort de gagnant («gagnant») et de la remise des prix.

Cette promotion publicitaire commence le **09 mai 2022 et se termine le 22 mai 2022 à 12:00 (CET/UTC)** («période de promotion»). Le nom de gagnant sera révélé les 24 et 25 mai 2022. Seuls les envois reçus pendant la période de promotion seront pris en considération.

Cette promotion publicitaire n'a aucun rapport avec Facebook ni Instagram et n'est aucunement sponsorisée, soutenue ni organisée par Facebook/Instagram. L'interlocutrice et responsable est uniquement INTERSPORT Suisse SA.

En participant à ce jeu-concours, tu acceptes les présentes conditions de participation ainsi que les conditions générales d'INTERSPORT Suisse SA.

2. Prix

À gagner: 1 nuit (demi-pension) y compris la location de vélos pour 2 personnes à Grindelwald.

Le prix ne sera pas versé en espèces.

3. Participation

La participation à cette promotion publicitaire est uniquement possible telle qu'elle est indiquée dans la description du jeu-concours.

1. Remplir le formulaire.

Chaque personne peut participer au tirage au sort autant de fois qu'elle le souhaite. Tu peux multiplier tes chances de gagner.

Si tu violes les présentes conditions lorsque tu participes ou tentes de participer à cette promotion publicitaire, ou que tu participes ou tentes de participer d'une manière qui te donne ou peut te donner un avantage injuste sur les autres participants, tu pourras être disqualifié de la promotion publicitaire à la seule discrétion d'INTERSPORT. Les participations tardives ou incomplètes ne seront pas prises en compte dans la promotion.

4. Autorisation de participer

La participation à cette promotion publicitaire est ouverte à toute personne officiellement domiciliée en Suisse. Les mineurs ne peuvent participer qu'avec le consentement explicite d'un

parent ou d'un tuteur légal. Ils doivent être en mesure de présenter un consentement écrit à la demande de l'organisateur.

Seules sont autorisées à participer les personnes qui ont un intérêt d'ordre privé à cette promotion publicitaire.

Les collaborateurs d'INTERSPORT ne sont pas autorisés à participer.

5. Sélection du gagnant

Le gagnant de cette promotion sera désigné par le jury d'INTERSPORT et contacté via courriel en l'espace de quelques jours ouvrables. Aucune correspondance ne sera menée sur la manière dont le jury a effectué son choix.

Si le gagnant ne confirme pas l'acceptation du prix dans les cinq jours ouvrés suivant le premier contact ou si INTERSPORT a des motifs raisonnables de penser qu'un participant a violé les conditions de participation, INTERSPORT est en droit de tirer au sort un nouveau gagnant. Les décisions d'INTERSPORT sont définitives. Toute correspondance à ce sujet sera rejetée.

6. Règlement des litiges

Sauf si le droit impératif applicable l'interdit, les présentes conditions de participation sont régies par le droit suisse. Si un litige, un conflit ou une divergence d'opinion découlant de cette promotion publicitaire ou en rapport avec celle-ci ne peut être résolu par la négociation entre les parties, le participant a le droit de porter l'affaire devant une commission d'arbitrage.

7. Données personnelles

Sauf si la loi applicable l'interdit, tu acceptes que toutes les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion publicitaire soient traitées conformément à la politique de confidentialité d'INTERSPORT (<https://www.intersport.ch/fr/datenschutz.html>). Sauf autorisation contraire et expresse, le traitement des données à caractère personnel est exclusivement destiné à la gestion de la promotion publicitaire et à l'attribution du prix. Les données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers.

Le traitement des données personnelles du gagnant qui sont nécessaires pour la remise du prix sont soumises à la politique de confidentialité d'INTERSPORT. INTERSPORT peut contacter le gagnant pour lui remettre son prix.

Ostermundigen, le 26 avril 2022